

Illustration / atelier

C1B2-01 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2^e Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 14 h / semaine (420 h / an)

Crédit : 28

Pondération :

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Paul Mahoux, paul.mahoux@esavl.be

Virginie Pfeiffer, virginie.pfeiffer@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Par la pratique singulière, approfondir l'expérimentation des principales composantes de la grammaire de l'image illustrative, graphique et picturale, par l'observation, la traduction, et l'imaginaire.

Cet apprentissage est accompagné dès le départ par la réflexion, le questionnement et un regard critique, poétique et philosophique (s'étonner du réel). Il est alimenté par une curiosité visuelle et culturelle s'inscrivant, entre autres, dans des problématiques sociétales, artistiques et éthiques. Cette curiosité est également ouverte aux autres champs de la création.

La verbalisation et la communication sont des éléments nécessaires au développement progressif de l'autonomie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

À la fin du 2^e Bloc, l'étudiant aura affiné, approfondi, et associé en tout ou en partie l'étude et la pratique des principales composantes de l'image par les moyens tactiles traditionnels et par l'outil infographique.

Il aura affiné et approfondi les différentes formes de langage expérimentées et pratiquées pour traduire son questionnement portant sur la relation entre le sens du propos à illustrer et les moyens utilisés à cette fin.

Il aura diversifié et élargi le champ de son vocabulaire plastique, graphique et pictural.

Il aura abordé et expérimenté des méthodes de travail plus complexes à structurer en abordant les suites narratives.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- approfondir et affiner les contenus techniques de la première année sous la forme de nouveaux exercices ;
- complexifier la communication visuelle en associant titres, blocs textes et autres éléments typographiques à l'image de façon cohérente ;
- aborder l'élaboration de suites narratives (respect des consignes liées à des codes graphiques imposés, gestion du temps, cohérence dans le traitement d'une séquence d'images, hiérarchie des différentes étapes de structuration d'une narration) ;
- la recherche et l'utilisation de la documentation, l'apprentissage de méthodes de travail appropriées à la création d'images descriptives, narratives, et imaginaires, ainsi que la création de carnets libres et expérimentaux font également partie du programme du niveau 2.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation continue (collective, ponctuellement, et individuelle), ainsi que deux évaluations en fin de premier et deuxième trimestre par les trois enseignants de l'unité d'enseignement (présentation des travaux et entretien individuel) : 50 % des points de l'année.

En fin de troisième trimestre, un jury composé des enseignants de l'atelier et d'autres enseignants de l'établissement remet également une cote pour 50 % des points de l'année (présentation des travaux de l'année et entretien individuel).

Critères d'évaluation plus spécifiquement liés au niveau 2

- la capacité de rythmer une séquence narrative ;
- la capacité de faire « parler » chaque image dans une séquence muette ;
- la capacité de créer une séquence muette parlante et rythmée dans un langage cohérent.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

Règlement particulier des études (RPE), critères généraux d'évaluation de l'Atelier (affichés en permanence, lus, et commentés en début d'année scolaire à tous les nouveaux étudiants, cfr. annexe), interventions ponctuelles de conférenciers externes à l'Atelier, bibliothèque de l'Atelier.

PRÉ-REQUIS

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) *Illustration / atelier* 1^{er} Bloc (C1B1-01).

CO-REQUIS

Aucun.